Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne recherche un(e) chargé(e) de mission agriculture durable

CONTEXTE

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne se situe en Hesbaye, dans le triangle formé par les villes d'Andenne, Hannut et Huy. Il tire son nom des deux rivières qui le traversent, la Burdinale et la Mehaigne et s'étend actuellement sur 4 communes (Braives, Burdinne, Héron et Wanze), englobant 22 villages pour une superficie de 110 km^2 et une population de 15.000 habitants.

Un Parc naturel est un territoire rural, riche en biodiversité et aux paysages singuliers. Afin d'améliorer, de gérer et de protéger le milieu naturel et le cadre de vie des habitants de façon durable, un plan d'actions est mis en œuvre par le Parc naturel et les forces vives locales. L'équipe du Parc naturel Burdinale-Mehaigne est actuellement composée de 10 personnes dont 3 administratifs (une directrice, un comptable/RH/admin, une chargée de communication à mi-temps), 2 ouvriers/chargés de missions nature et 5 chargés de missions répartis en trois pôles : nature, aménagement du territoire et agriculture durable.

Depuis 2017, le Parc naturel mène un travail d'accompagnement des agriculteurs du territoire sur des enjeux locaux : préservation de la biodiversité, lutte contre l'érosion, réduction des pesticides, lutte auxiliaire et pratiques agroécologiques.

Dans ce contexte, le projet « Vers des systèmes agricoles résilients au Pays Burdinale Mehaigne » a pour mission de rendre les fermes du territoire plus résilientes face au dérèglement climatique. Sécheresses, canicules, pluies diluviennes, sont autant de facteurs auxquelles doivent s'adapter le territoire.

Le GAL Burdinale-Mehaigne

Le GAL (Groupe d'Action Locale) Burdinale Mehaigne est lui aussi actif sur les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Ses objectifs et missions s'inscrivent principalement dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER, une démarche visant à fédérer les acteurs locaux publics et privés autour de divers projets de développement durable. Dans le cadre de la programmation actuelle 2023-2027, le GAL travaille avec des opérateurs du territoire pour certains projets : c'est le cas pour la fiche « Vers des systèmes agricoles résilients au Pays Burdinale Mehaigne » portée par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne.

FONCTION

Ce poste a pour objectif de mener le projet « agriculture résiliente - Vers des systèmes agricoles plus résilients en Territoire Burdinale Mehaigne » au sein du Parc naturel Burdinale-Mehaigne et en collaboration avec les autres chargés de missions du GAL. La description plus détaillée de la mission et de ses différents axes figure dans la partie « Annexe ».

MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

- Mener à bien le projet et les actions prévues ;
- Gérer les contacts et les collaborations avec les partenaires des projets ;
- Participer aux aspects administratifs des projets menés en collaboration avec la coordination (rapports d'activités, programmes d'actions, comités d'accompagnement…) ;
- Participer aux réunions de travail ;
- Travailler en collaboration avec les membres de l'équipe (Parc naturel et GAL) ainsi que les partenaires des différents projets ;
- Répondre à des appels à projets permettant d'obtenir des financements pour mener à bien des actions en liens avec les objectifs de la fiche projet ;
- Participer aux festivités du Parc naturel en proposant des activités grand public qui rencontrent les objectifs de la fiche LEADER.

FORMATION ET COMPETENCES REQUISES

- Formation supérieure agricole (Bachelier ou master), motivé par l'agronomie, le conseil et le terrain ;
- Une première expérience dans le milieu agricole de minimum 2 ans est nécessaire, si possible dans le domaine du conseil agricole ;
- Bonne connaissance du milieu agricole et des pratiques culturales ;
- Être capable de gérer un projet dans sa globalité (missions, administratif, communication, représentation, etc.) ;
- Connaissance des acteurs et services experts agricoles pouvant être sollicités ;
- Capacité et goût pour l'animation de groupes, le travail en équipe et le relationnel face à des interlocuteurs variés (agriculteurs, scientifiques, collectivités…) ;
- Bonne capacité de rédaction et de communication orale ;
- Connaissances des législations environnementales et agricoles et des outils réglementaires, de la PAC, etc.
- Maitrise des logiciels de bureautique, d'internet, des réseaux sociaux ;
- Forte motivation pour l'environnement ;
- Faire preuve de flexibilité dans les horaires de travail (pouvoir prester quelques soirées et week-ends) ;
- Posséder un permis de conduire B.
- Être issu du monde agricole sera également considéré comme un plus ;
- La Connaissance du territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne est un atout.

APTITUDES

- Sens des responsabilités, de l'organisation du travail, de l'anticipation, du respect des deadlines ;
- Capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction ;
- Relationnel facile et goût pour le travail en équipe.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de rigueur scientifique ;
- Faire preuve de curiosité et de créativité
- Attachement aux valeurs du développement durable

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Contrat TP à durée déterminée du 4 janvier au 31 décembre 2027, avec possibilité de prolongation selon l'octroi de subsides
- Avoir un passeport APE est un atout
- Rémunération : barème de la commission paritaire 329.02
- Lieu de travail :
  - Parc naturel Burdinale-Mehaigne (rue de la Burdinale, 6 – 4210 Burdinne) 4J/Sem
  - Siège du GAL à Wanze (Place Faniel, 8) 1J/Sem
  - Déplacement sur le territoire des communes du Parc naturel

CANDIDATURES

Votre **lettre de motivation** (qui éclairera *explicitement* le Jury de sélection sur vos compétences en lien avec la fonction) et votre **Curriculum Vitae** sont à adresser par courriel pour **le 29/11/2026 au plus tard** à Monsieur Eric Boon : **eric.boon@pnbm.be**
Les entretiens de sélection auront lieu le 7/12/206.

ANNEXE : Description du projet et actions prévues

Le projet Résilience (financement LEADER 2024/2027) a pour mission de rendre les fermes du territoire plus résilientes face au dérèglement climatique. Sécheresses, canicules, pluies diluviennes, sont autant de facteurs auxquelles doivent s'adapter le territoire. Le projet est ainsi constitué de trois axes :

1. Sécheresse : travailler sur l'économie d'eau à l'échelle de la parcelle, sensibiliser à la pratique de l'irrigation et à ses impacts, travail sur les sources d'eau alternatives pour irriguer, les cultures résistantes à la sécheresse, etc.
    - Actions types : démarchage des irrigants, travail sur les OAD liés à l'irrigation, mise en lien avec des spécialistes, etc.
2. Sol et carbone du sol : travail sur l'agriculture de conservation des sols, les couvets d'interculture, le bilan humique, le pâturage ovin, le machinisme innovant et la réduction du travail du sol, les pratiques agroenvironnementales (MAEC, agroforesterie, etc.), les engrais et amendements alternatifs
    - Actions types : essai des couverts d'intercultures performants, travail sur le bilan humique (logiciel SIMEOS), interventions de spécialistes en travail du sol, etc.
3. Transversalité des solutions agricoles : lutte contre l'érosion des sols et le déclin de la biodiversité, favoriser les méthodes de lutte naturelle contre les ravageurs, favoriser les productions locales et circulaires, etc.
    - Actions types : mise en place de cultures associées, facilitation du dialogue entre acteurs de terrain pour résoudre les problèmes d'érosion, promotion des cultures locales et circulaires et recherches sur les filières

Le projet comporte aussi un volet communication sur les pratiques durables mises en place par les agriculteurs et le lien agri-citoyen.

Concrètement, le projet est mené à l'échelle tant individuelle (en ferme) que collective (en ateliers/conférences, coins de champs) pour atteindre les objectifs. Ce travail a pour but :

- De mettre en place le changement de pratiques par le suivi et la mise en relation des agriculteurs avec des experts en agroécologie et autres disciplines ;
- De mieux faire connaitre de nouvelles pratiques culturales et de faciliter l'accès à des contenus scientifiques/agronomiques aux agriculteurs
- De favoriser l'adoption de mesures de la PAC ou l'installation de maillage écologique
- De favoriser le partage d'expériences entre agriculteurs, d'enclencher un travail collectif sur le changement
- Et bien d'autres actions